

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Intact Assurance agricole inc.

Avis de modification de permis – Ajout de catégorie d'assurance

Loi sur les assurances, RLRQ, c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a modifié, en date du 22 avril 2016, le permis d'assureur d'Intact Assurance agricole inc. afin d'y ajouter la catégorie « assurance aviation » avec un exercice limité à l'assurance des véhicules aériens non habités destinés à un usage commercial. L'Autorité autorise désormais ledit assureur à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- | | |
|--|------------------------------------|
| - Assurance contre la maladie ou les accidents | - Assurance cautionnement |
| - Assurance automobile | - Assurance contre le détournement |
| - Assurance aviation * | - Assurance de frais juridiques |
| - Assurance de biens | - Assurance contre l'incendie |
| - Assurance des chaudières et des machines | - Assurance de responsabilité |

* Les activités de l'assureur sont limitées à l'assurance des véhicules aériens non habités destinés à un usage commercial.

Le siège de l'assureur est situé au 700-2020, boulevard Robert-Bourassa, Montréal (Québec), H3A 2A5.

Fait le 22 avril 2016

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.